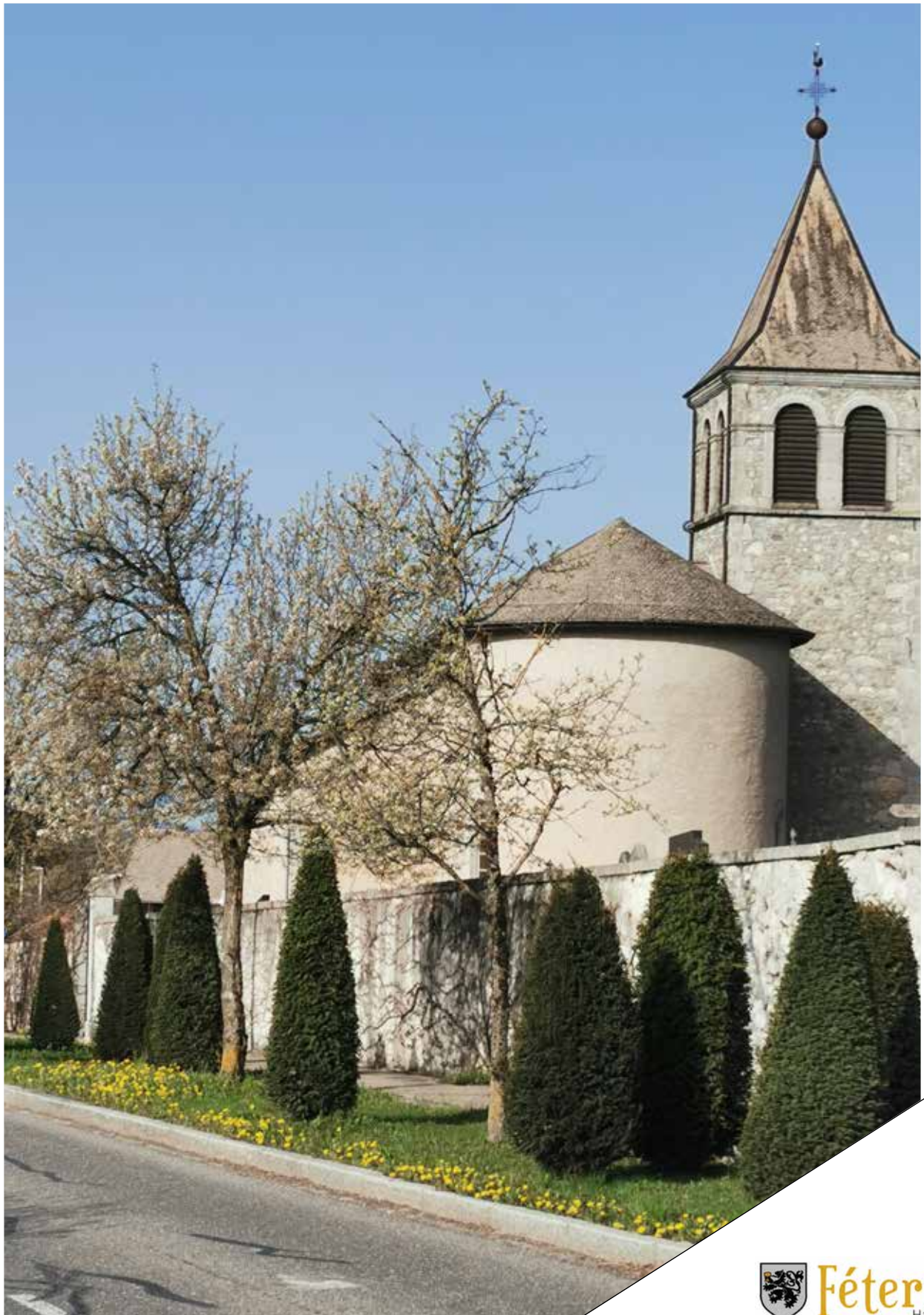


# FÉTERNES infos

BULLETIN MUNICIPAL N°22 | JUILLET 2021



# Sommaire

Etat civil..... p. 2  
Mot du maire..... p. 3

## MUNICIPALITÉ

Nouvelle équipe municipale..... p. 4  
Liste des commissions..... p. 5  
Liste des associations..... p. 6

## MAIRIE

Finances ..... p. 7-9  
Vie scolaire ..... p. 10-12  
Jeunesse ..... p. 13  
Qualité de vie ..... p. 14  
Urbanisme..... p. 15-16  
Voirie et travaux..... p. 17-19  
CCAS..... p. 19  
Bâtiments communaux..... p. 20  
Bois et baux ruraux ..... p. 21  
Environnement ..... p. 22-24  
Patrimoine ..... p. 25  
Éclairage public..... p. 26  
Cérémonies ..... p. 26  
Hommage à Denis Chappuis..... p. 26

**PROJETS 2021** ..... p. 27

**CCPEVA** ..... p. 28

**ASSOCIATIONS** ..... p. 29-34

**DÉTENTE** ..... p. 35

Recette  
Mots croisés

**INFOS DIVERSES** ..... p. 36

Cérémonies  
Horaires mairie  
Agence postale  
Déchetterie  
Bibliothèque

## INFOS

Responsable publication : Maxime Julliard  
Crédits photos : les élus  
Création et impression :  
FILLION imprimerie - Allinges  
Nombre d'exemplaires : 800 ex

# Etat civil



## MARIAGES : 3

- le 3 février 2021  
Mme DUTRUEL Maryline et M. DEHAZE Sébastien



## NAISSANCES : 12

- 15/11/2020 Léo  
fils de Fabien BOUVARD et Cyrielle CORNIER
- 9/12/2020 Elsa  
fille de Steven SACHE et Mathilde DUFOUR
- 25/12/2020 Roxane  
fille de Cyril et Angèle LARCHEVEQUE
- 21/01/2021 Logan  
fils de Frédéric FERNANDES et Perle CAMPAGNOLO



## DÉCÈS : 8

- 13/06/2020 M. SERVOZ Roland
- 23/07/2020 Mme PIBOULEAU Olga née MAGGIORINO
- 30/01/2021 Mme BESSON Julie née BEL
- 05/02/2021 M. CHAPPUIS Denis
- 26/04/2021 Mme BAUD Mireille
- 22/05/2021 Mme BOHY Tamara née DANGOULOFF



# Le mot du Maire



Chers amis,

Ce premier bulletin de la mandature, vient clore une période très intense pour le nouveau conseil municipal. En effet depuis le 25 mai, l'ensemble des élus est à pied d'œuvre pour appliquer le programme défendu durant la campagne et cela malgré les difficultés sanitaires qui impactent les finances et bousculent les calendriers.

Depuis le premier jour du mandat nous avons eu à cœur de maintenir le lien avec vous d'une manière ou d'une autre malgré les restrictions. Pour cela il a fallu se réinventer. De nouveaux outils de communication sont apparus tel que l'écho des 3 fées, la page Facebook de la mairie, la boîte à idées ou encore la diffusion sur le site internet des supports de présentation projetés en conseil municipal.

Malgré la mise en place de ces outils, aucun n'a pu remplacer le contact direct que nous avons eu plaisir à avoir avec vous dans les différents hameaux. Ce contact direct nous avons cependant pu le retrouver grâce à la mise en place de plusieurs temps forts dans le village tels que le marché estival, le forum des associations, la mi-août...

Le budget 2020 ayant été voté avant les élections, nous avons eu à cœur de le suivre scrupuleusement et de réaliser le suivi et l'achèvement des travaux issus des années précédentes comme le Pont d'Evian et l'extension du pôle scolaire. Malgré ces deux postes importants nous avons tout de même pu intervenir dans différents secteurs pour améliorer votre quotidien.

L'édition de ce bulletin vous permettra justement de vous replonger dans les différentes réalisations effectuées entre les mois de mai 2020 et 2021, tout en prenant connaissance des projets pour les années à venir.

Les élus ont également pris des responsabilités dans les différents organismes auxquels Féternes participe, le premier d'entre eux étant la Communauté de Communes du Pays d'Evian et de la Vallée d'Abondance (CCPEVA). Vous voyez ce sigle de plus en plus régulièrement et pour cause, cette entité se développe de plus en plus, afin d'organiser et de structurer le territoire.

Avant de vous laisser parcourir la rétrospective de cette première année de mandat, permettez-moi de parler un peu de l'année qui s'ouvre devant nous, et qui nous l'espérons sera davantage propice à la convivialité. Fin mars 2021, c'est conscient du maintien de l'incertitude liée au Covid, de la situation économique difficile, des impacts sociaux, que le conseil municipal a voté son premier budget, traduisant ainsi sa volonté pour notre village. Ce budget, bien que prudent, n'en est pas pour le moins ambitieux dans le sens où les actions qui y sont inscrites auront un impact direct sur votre quotidien et vise à anticiper de futurs investissements structurants.

Cette année 2021, va nous offrir du temps pour réfléchir à deux grands projets d'envergure à mener durant le mandat :

- La restructuration de la zone d'équipement, avec la création d'une halle couverte et une réadaptation de la salle des fêtes pour une meilleure praticité.
- Le réaménagement du cimetière et la pérennisation de l'Eglise élément phare de la place du 20 février 1944.

Sur ces deux projets, nous aurons le plaisir de vous associer à travers des groupes de travail ouverts et participatifs comme nous nous y étions engagés.

**Bonne lecture et à bientôt dans le village !**

# La nouvelle équipe municipale



## ORGANIGRAMME DE LA MAIRIE

### 1 MAXIME JULLIARD

21 ans  
Sur les Crêts  
Etudiant,  
Master gestion  
des entreprises.  
Attaché à l'Histoire  
et au Patrimoine  
de Féternes.

### 2 BERNADETTE BOUVIER

53 ans  
Chef-lieu  
Assistante de direction  
Attachée aux relations  
inter-générationnelles  
et à la qualité de vie.

### 3 BERNARD DUCRET

56 ans  
Chez-Portay  
Pompier professionnel  
(adjudant-chef)  
Attaché au Patrimoine  
et aux traditions  
locales.

### 4 DOMINIQUE LACROIX

60 ans  
Châteauvieux  
Ancienne vendeuse  
de la boulangerie  
Jordil.  
Attachée au Patrimoine  
communal et au  
contact humain.

### 5 CYPRIEN TOURNIER

23 ans  
Thièze, la Ruppaz  
Conducteur d'engins TP  
et sapeur pompier  
Larringes/Féternes  
(caporal + chef)  
Attaché à la sécurisation  
des routes pour tous  
les usagers  
et aux associations.



### LOUISETTE BEETSCHEN

64 ans  
Thièze-dessous  
Comptable à la retraite  
Attachée au domaine  
de la jeunesse  
et au renforcement  
du monde associatif.



### DIDIER LACROIX

60 ans  
Lesvaux  
Capitaine de bateaux  
passagers (CGN)  
Attaché au contact  
humain et au  
rassemblement  
des habitants.



### GÉRALDINE LACROIX

38 ans  
Véringes  
Assistante maternelle  
Attachée à la  
jeunesse et au  
bien-être de toutes  
les générations.



### JÉRÔME PRETI

39 ans  
La Gerbaz  
Informaticien  
Attaché au  
Patrimoine naturel  
et à la dynamique  
culturelle.



### KRISTOPHER DEGARDIN

29 ans  
Chez-Divoz  
Mécanicien automobile  
Attaché aux  
conditions de vie  
des jeunes et à  
leur sécurité.



### CHRISTEL FELISAZ

51 ans  
Chef-lieu  
Secrétaire comptable  
Attachée à la place  
de la jeunesse  
dans le village  
et au développement  
associatif.



### ANNIE MAYER

65 ans  
La Gerbaz  
Commerçante  
dans le domaine  
de la photographie.  
Attachée à la  
préservation de notre  
cadre de vie et la qualité  
de l'environnement.



### PAUL CHAPPUIS

26 ans  
Sur les Crêts  
Fromager  
Attaché à la défense  
des espaces agricoles  
et la ruralité.



### CHRISTOPHE BAUD

35 ans  
Châteauvieux  
Fonction publique  
Attaché à la vie  
communale, au lien  
entre les habitants  
et au Patrimoine  
(culturel, naturel  
et historique)



### VALÉRIE BOULLET

54 ans  
Fin de Thièze  
Chargée de mission  
en urbanisme  
et aménagement.  
Attachée à la  
préservation  
du cadre de vie.

# Les commissions

Les commissions ont été validées lors du conseil municipal du 11 juin 2020.

## Finances-Budget

### Beetschen Louissette

Bouvier Bernadette  
Baud Christophe

## Urbanisme

### Ducret Bernard

Boullet Valérie  
Tournier Cyprien  
Mayer Annie  
Lacroix Dominique

## Eau, sécurité, secours, éclairage public

### Ducret Bernard

Tournier Cyprien  
Baud Christophe  
Degardin Kristopher

## Voirie, matériel, bâtiments communaux

### Tournier Cyprien

Degardin Kristopher  
Chappuis Paul  
Lacroix Dominique

## Bois et baux ruraux

### Ducret Bernard

Chappuis Paul  
Tournier Cyprien  
Baud Christophe

## Environnement

### Lacroix Didier

Baud Christophe  
Degardin Kristopher  
Boullet Valérie  
Bouvier Bernadette  
Mayer Annie

## Ecoles et jeunesse

### Bouvier Bernadette

Degardin Kristopher  
Félisaz Christel  
Lacroix Géraldine  
Baud Christophe

## Communication

### Mayer Annie

Preti Jérôme  
Bouvier Bernadette  
Boullet Valérie  
Lacroix Dominique

## Social, cimetière

### Lacroix Dominique

Beetschen Louissette  
Bouvier Bernadette  
Lacroix Géraldine

## Qualité de vie

### Lacroix Dominique

Félisaz Christel  
Mayer Annie  
Tournier Cyprien  
Lacroix Géraldine  
Bouvier Bernadette

## Cérémonies et commémorations

### Ducret Bernard

Lacroix Dominique  
Beetschen Louissette  
Tournier Cyprien

## Rédaction du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

### Ducret Bernard

Degardin Kristopher  
Tournier Cyprien  
Baud Christophe

## Sécurisation et aménagement des axes routiers

### Tournier Cyprien

Degardin Kristopher  
Bouvier Bernadette  
Boullet Valérie

## Commission d'appel d'offres et d'adjudication

### Julliard Maxime

Titulaires  
Mayer Annie  
Boullet Valérie  
Tournier Cyprien  
Suppléants  
Ducret Bernard  
Lacroix Didier  
Bouvier Bernadette

## Les services municipaux

### Service Administratif

- Mélissa VESIN  
Secrétaire principale
- Patricia GILLET - Agent accueil
- Bernadette CETTOUR-CAVE  
Agent administratif et responsable de l'agence postale communale
- Claire COTTAR  
Agent administratif

### Service Technique

- Raphaël VIOLY  
Responsable du service technique
- Aurélien LAGNEAU  
Agent technique
- Alan CHOMONT - Agent technique

### Service Périscolaire & Entretien des bâtiments

- Stéphanie GIRARD-DESPRAULEX  
Responsable administratif périscolaire & agent d'entretien
- Béatrice LECOMPTÉ  
Responsable de la cantine scolaire & agent périscolaire & agent d'entretien
- Catherine DUCRET  
Agent périscolaire & agent d'entretien
- Marie DECURNINGE  
Agent périscolaire & agent d'entretien
- Marie NOIR  
Agent surveillance cantine

### ATSEM - Agent territorial spécialisé des écoles maternelles

- Béatrice ZEROSIO
- Stéphanie GIRARD-DESPRAULEX
- Christelle ÖZDEMİR

# Liste des associations 2021



## **ASS. ART DE VIVRE, YOGA ET AYURVEDA**

Christiane MANGEART (Présidente)  
525, route de Flon  
74500 FÉTERNES  
04 50 73 44 77  
chris.mangeart@gmail.com

## **AFN**

Claude FOURNEYRON  
650, route de la Grangette  
74500 LARRINGES  
04 50 73 40 84 - 06 36 63 74 40  
secrétaire : madechauxb@yahoo.fr

## **AMICALE POMPIERS**

Stéphanie GIRARD-DESPRAULEX  
88, route du Stade  
74500 FÉTERNES  
04 50 81 01 95 - 06 77 64 66 33  
stephanie.girarddespraulex@sdis.fr

## **ASS. LES AMIS DE BIOGE**

Jean-Luc LUZEGE  
Rés. La Fontaine C  
48, av. de La Fontaine Couverte  
74200 THONON  
06 88 82 50 20  
lesamisdebioge@gmail.com

## **ASS. COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE**

Michaël BUFFET (Président)  
1035, route de la Gerbaz  
74500 FÉTERNES  
06 07 42 24 99  
buffetmichael@gmail.com

## **ASS. DES ŒUVRES SOCIALES**

Annick JOND-DUNAND (Présidente)  
728, route de Lesvaux  
74500 FÉTERNES  
06 75 58 38 83  
jonddunand.a@gmail.com

## **ASS. DES PARENTS D'ÉLÈVES**

Guillaume DENISSE (Président)  
Mairie - 1, place du 20 Février 1944  
74500 FÉTERNES  
06 61 24 27 47  
apefetermes@laposte.net  
blog.apefetermes.over-blog.com

## **CHANTS DU MONDE**

July MATER SAID  
06 14 55 34 02  
julymatersaid@gmail.com

## **CONSEIL PAROISSIAL**

Mimi CATTANEO  
116, impasse du Cîteau  
74500 FÉTERNES  
04 50 73 43 26

## **COMITÉ DES FÊTES**

Céline VULLIEZ (Présidente)  
Mairie  
1, place du 20 Février 1944  
74500 FÉTERNES  
06 87 38 07 44  
comitedesfetesfeternes@gmail.com

## **DONNEURS DE SANG**

Monique CHAPPUIS - 04 50 73 19 37  
74, route du Chef-lieu  
74500 VINZIER  
06 83 03 77 85  
chappuis.monique@orange.fr

## **FOOTBALL CLUB DU GAVOT**

Denis BERGUERAND (Président)  
Clos Emmanuelle  
214, route de Touvière  
74500 LARRINGES  
09 67 61 78 03 - 07 54 36 87 95  
fcgavot@gmail.com

## **GYMNASTIQUE ADULTES**

Agnès CHAPPUIS (Présidente)  
1164, route de sur Crêts  
74500 FÉTERNES  
06 31 38 25 00  
agnes.chappuis@wanadoo.fr

## **MOTO CLUB DU GAVOT**

Christian LABOUYSSE (Président)  
734, route du Gavot  
74500 FÉTERNES  
04 50 76 20 42

## **RUGBY**

Eric BECHET  
Avenue de la Grangette  
74200 THONON  
06 47 54 75 23  
president@rugbyclubthonon.fr

## **TEAM GAVOT RALLYE**

Nicolas TROMBERT (Président)  
152, route du Gavot  
74500 FÉTERNES  
06 25 23 26 75

## **TEAM DRÉ DANS LES RIOUTES**

Noël DECONCHE (Président)  
723, route de Théozia  
74500 FÉTERNES  
06 09 34 99 81  
deconche.noel@gmail.com

## **TEAM LES PAILLOTINS**

TRIAL CAMIONS 4X4  
Jean-Louis MAGNIN  
74500 FÉTERNES  
06 70 75 25 10  
christinemagnin@orange.fr

## **TENNIS POUR TOUS**

LACROIX Sylvain (Président)  
396, route de Véringes  
74500 FÉTERNES  
06 88 51 26 57  
sylvain.lacroix74@gmail.com

## **VIGNES ET PATRIMOINE DE FÉTERNES**

Patricia VANDERBRECHT  
1, place du 20 Février 1944  
74500 FÉTERNES  
04 50 81 05 59  
vignesetpatrimoinedefetermes@gmail.com



# Les finances



## Budgets annexes :

### EAU

En 2020, la commune a géré son dernier budget eau-potable du fait du transfert de la compétence le 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la CCPEVA.

En 2020 certains investissements ont pu être faits :

- Création d'une antenne AEP chemin de l'épineux (47 200 €)
- Travaux de réseaux sur la Chaux (33 681 €)
- Remplacement d'une pompe immergée au réservoir de Chez-Portay (1 850 €)

Lors de la clôture de l'exercice au 31 décembre 2020, le budget eau faisait apparaître un excédent global (fonctionnement et investissement) d'environ 150 000 €. La CCPEVA récupérant le budget eau au 1<sup>er</sup> janvier 2021 a autorisé exceptionnellement les communes à conserver leurs excédents liés à ce budget et à les intégrer dans leur budget principal.

### CCAS Centre Communal d'Action Sociale

La commune gère également un budget à vocation sociale, en lien avec le CCAS renouvelé dans la foulée des élections municipales. Le CCAS est un organisme mixte comprenant des élus et des personnes impliquées dans la vie sociale du village.

En 2020, le budget du CCAS consistait à acheter les repas pour le portage et encaisser les recettes liées à ce même portage.

En 2021, la volonté conjointe du CCAS et du conseil municipal a été de valoriser ce budget en octroyant une subvention exceptionnelle du budget principal pour financer des projets à vocation intergénérationnelle et faire face aux conséquences de la crise Covid. Le budget connaît ainsi une hausse en 2021 de 31 %.

Le budget 2020 a été voté avant les élections et comprenait, comme principales dépenses, le suivi et l'achèvement des travaux issus des années précédentes comme le Pont d'Evian et l'extension du pôle scolaire. La crise sanitaire a engendré des dépenses imprévues liées à la mise en place des différents protocoles sanitaires demandés et parallèlement à cela, impacté les recettes liées aux locations de salles et aux produits de services.

Malgré ce contexte difficile nous avons tout de même pu intervenir et soutenir nos différents services et acteurs locaux : professionnels, associations... qui font la richesse de notre commune.

La construction du budget 2021 a dû tenir compte des éléments de contexte suivant :

- **POLITIQUE** : première année complète pour la nouvelle équipe municipale, premier budget et donc premiers choix d'investissements.
- **SANITAIRE** : 2021 tout comme 2020 est impactée par la crise liée au Covid-19. Hausse de l'incertitude concernant les dépenses (gels, masques, heures de ménages...)
- **ÉCONOMIQUE** : volonté de l'état de faire redémarrer l'économie, et pour cela des aides financières devraient voir le jour en 2021. Notamment en termes d'intervention dans le cadre du développement durable.

L'incertitude Covid étant toujours présente en 2021, c'est un budget prudent qui a été voté tout en prévoyant des investissements qui auront un impact sur le quotidien des Fétériants.

## Budgets de fonctionnement



### Dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre	Budgété 2020 + DM	Réalisé 2020	Budgété 2021	Ce qui change
<b>11-Charges à caractère général</b> (carburants, électricité, frais de services...)	260'510	260'192	268'213	<ul style="list-style-type: none"> <li>Hausse frais pdts de nettoyage</li> <li>Fournitures de voirie (déglacant)</li> <li>Hausse budget voirie</li> </ul>
<b>12-Charges de personnel</b>	495'190	483'035	495'190	<ul style="list-style-type: none"> <li>Emploi saisonnier 2021 prévu.</li> </ul>
<b>14-Atténuations de produits</b>	40'000	39'453	45'000	<ul style="list-style-type: none"> <li>FPIC (solidarité aux communes défavorisées)</li> </ul>
<b>65-Autres charges de gestion courante</b> (subventions, indemnités élus...)	138'757	135'603	142'327	<ul style="list-style-type: none"> <li>Subvention CCAS</li> </ul>
<b>66-Charges financières</b> (Intérêts des emprunts)	95'681	95'064	88'180	<ul style="list-style-type: none"> <li>Baisse des intérêts</li> </ul>
<b>67-Charges exceptionnelles</b>	1'150	250	1'150	<ul style="list-style-type: none"> <li>Semaine d'activité jeunes.</li> </ul>



### Recettes réelles de fonctionnement


Chapitre	Budgété 2020 +DM	Réalisé 2020	Budgété 2021	Ce qui change
<b>13-Atténuations de charges</b> (rbt arrêts personnel)	5'050	6'889	4'500	<ul style="list-style-type: none"> <li>Situation du personnel</li> </ul>
<b>70- Produits de services</b> (coupe de bois, baux ruraux, cantine...)	101'693	77'559	88'150	<ul style="list-style-type: none"> <li>Baisse par prudence des recettes liées aux services de cantine et périscolaire.</li> </ul>
<b>73-Impôts et taxes</b> (taxe foncière bâti et non bâti, compensation taxe d'habitation)	851'918	886'383	852'418	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de hausse d'impôts en 2021</li> <li>Droit de place marché</li> </ul>
<b>74-Dotations et participations</b> (60% Dotation globale de fonctionnement, fonds Genevois...)	262'376	272'389	245'386	<ul style="list-style-type: none"> <li>Baisse par prudence</li> </ul>
<b>75-Autres produits de gestion courante</b> (loyers)	42'681	35'569	42'680	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien pas d'exonérations prévues en 2021 contrairement à 2020</li> </ul>
<b>76-Produits financiers</b>	10	10	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation CNR</li> </ul>
<b>77-Produits exceptionnels</b> (*Vente école de Flon 2019)	1'050	234'807 *	2'000	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encaissement semaine activité jeunes</li> </ul>

Baisse du budget de fonctionnement de 3 % qui est due aux diminutions des services (cantine + périscolaire) et aux économies réalisées sur la gestion municipale.


Pour autant, le budget voirie est en hausse et une subvention exceptionnelle est allouée au budget CCAS pour faire face aux aléas sociaux liés à la crise sanitaire.



# Budgets d'investissement



Dépenses réelles d'investissement				
Chapitre	Budgété 2020 + DM	Réalisé 2020	Budgété 2021	Ce qui change
<b>20-Immobilisations incorporelles</b> ( <i>frais d'étude</i> )	5'000	0	6'000	<ul style="list-style-type: none"> <li>Hausse du poste pour les études des chemins piétons : Brameux + Rigoles</li> </ul>
<b>21-Immobilisations corporelles</b> ( <i>investissements durables</i> )	611'376	114'611	534'308	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acquisitions de parcelles cheminements piétons</li> <li>Verger conservatoire</li> <li>Entretien des bâtiments</li> <li>Aménagement du carrefour de Curninges</li> <li>Renouvellement matériel</li> <li>Logiciel de facturation des services</li> <li>Provisions investissements futurs</li> </ul>
<b>23-Immobilisations en cours</b> (* 2020 solde pole scolaire)	969'429	866'095 *	400'000	<ul style="list-style-type: none"> <li>Provision projet de halle couverte</li> </ul>
<b>10-Dotations et fonds divers</b>	4'000	0	0	
<b>16-Remboursement d'emprunt</b>	139'608	139'227	138'171	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rbt du capital des emprunts</li> </ul>



Recettes réelles d'investissement				
Chapitre	Budgété 2020 + DM	Réalisé 2020	Budgété 2021	Ce qui change
<b>13- Subventions d'investissement</b>	526'260	355'574	162'000	<ul style="list-style-type: none"> <li>Subventions auprès des différents organismes pour les projets d'investissements 2021 (Région, Département, CCPEVA...)</li> </ul>
<b>16- Emprunts</b>	0	0	80'000	<ul style="list-style-type: none"> <li>Emprunt tracteur + épaveuse</li> </ul>
<b>10- Dotations fonds divers de réserves</b> ( <i>FCTVA, Taxe d'aménagement, excédents</i> )	1'020'374	928'719	489'359	<ul style="list-style-type: none"> <li>Baisse du FCTVA</li> <li>Baisse de l'excédent de fonctionnement reporté</li> </ul>
<b>165- Dépôts de garantie</b>	0	165	0	
<b>24- Produits de cession</b>	345'000	0	110'000	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vente terrain du Biollet</li> </ul>

Baisse du budget d'investissement de 44 % qui est due au fait que l'année 2020 a nécessité d'importantes dépenses pour financer l'extension du pôle scolaire et la rénovation du Pont d'Évian.

En 2021 les investissements sont plus modestes qu'en 2020, malgré un programme d'investissement important.

# Vie scolaire

## Locaux école élémentaire

L'école a été agrandie en 2019-2020. L'utilisation des nouveaux locaux s'est effectuée à la rentrée de septembre 2020.

2 salles de classes de : 60.47 m<sup>2</sup>

Salle de restaurant : 111.81 m<sup>2</sup>

Annexe de la cantine : 47.79 m<sup>2</sup> dont vestiaire : 8.27 m<sup>2</sup>

Des aménagements et divers travaux ont eu lieu en 2020 :

- Estrades
- Ordinateurs recyclés
- Porte anti-panique
- Tableau blanc inter-actif



Estrades

Deux services de restauration scolaires ont été installés afin de favoriser la distanciation des enfants pour respecter le protocole sanitaire et pour le bien-être des enfants.



Les deux salles libérées ont été utilisées pour la garderie du service périscolaire et une salle de lecture et de dessin. Cette année, le protocole scolaire obligeant à éviter le brassage des enfants, les deux salles ont été utilisées pour la garderie périscolaire.



Garderie de l'élémentaire

Pour améliorer la qualité du service périscolaire, une charte de bonne conduite à destination des agents et des élèves a été instaurée et sera mise en place à la rentrée 2021-2022.

## Ecole Elémentaire en chiffre

Les effectifs de la rentrée 2020

### 108 élèves au total

- 19 élèves en CP
- 23 élèves CE1
- 28 élèves en CE2
- 13 élèves en CM1
- 25 élèves en CM2  
répartis en 4 classes

Enseignantes, sous la direction de Fabienne PUPAT :

- \* Lydie DELATTRE
  - \* Camille GIRAUDON
  - \* Angélique BLANC
  - \* Christèle ROSSET
- Tél. 04 50 73 46 26

## Ski de fond

Les 9, 11, 12 et 18 mars, nous, les CM1 et CM2, avons fait du ski de fond à la Chapelle d'Abondance.

Nous étions répartis en 4 groupes avec des moniteurs ESF et nos maîtresses Lydie et Fabienne.

Nous avons appris le pas alternatif et un peu le skating. Nous avons adoré faire le boarder cross, c'est une descente avec de gros virages et des bosses.

Nous avons tous bien rigolé et nous avons adoré ces quatre journées tous ensemble dans la neige.

"J'ai adoré, je me suis sentie bien dans mon corps et en pleine forme."

"J'ai été contente d'avoir été encouragée par mes amies."

"J'ai adoré les jeux. J'aimerais faire mieux du skating."

"J'ai réussi à faire le boarder cross."

"J'ai appris à me relever et faire les descentes."

"Je n'étais pas en confiance au début. Je suis content parce que je m'améliore."



## Ecole Maternelle en chiffre

Les effectifs de la rentrée 2020

### 65 élèves au total

- 13 élèves en petite section
- 31 élèves en moyenne section
- 21 élèves en grande section  
répartis sur 3 classes



Enseignantes, sous la direction de Delphine MAYER :

- \* Sylvie CARMINATI
  - \* Sauvane GALLAY
  - \* Stéphanie FRITEAU
- Tél. 04 50 76 20 97

## Projet 2020-2021

**LES PROJETS DES DEUX PREMIERS TRIMESTRES ONT ÉTÉ ANNULÉS À CAUSE DU PROTOCOLE SANITAIRE EN VIGUEUR.**

Le projet d'école arrive à son terme cette année ;

L'équipe enseignante a fait le bilan :

il a permis de mettre en place des situations d'apprentissage intéressantes, les élèves ont progressé dans les différents domaines approfondis, mais il reste des faiblesses récurrentes dont certaines ont été mises en évidence par les résultats des évaluations de CP comme la résolution de problèmes.

Ce domaine sera donc traité sous une autre forme dans le prochain projet avec, entre autres, une reprise dans le parcours citoyen, de l'apprentissage des gestes éco-responsables. Les professeurs des écoles souhaitent également faire apparaître dans ce nouveau projet de nouvelles situations d'échanges avec l'école élémentaire.



## Prestataire de restauration scolaire

Un nouveau prestataire interviendra à compter de la rentrée scolaire 2021-2022.

Un agent, une représentante des parents d'élèves et une élue ont visité les locaux de la société situés à Viry.



### HOMMAGE À SAMUEL PATY

Profondément meurtrie par l'assassinat de Samuel Paty le vendredi 16 octobre au soir, la communauté éducative lui a rendu hommage lundi 2 novembre 2020. Le maire et une élue se sont joints à cette hommage national à l'école de Féternes.

## Actions Municipalité durant l'année

### DISTRIBUTION DES MASQUES

La Région représentée par la conseillère régionale Florence Dunand et la municipalité ont fourni des masques pour les élèves de l'école élémentaire.



### DISTRIBUTION DES BAUDRIERS

La CCPEVA proposait des baudriers fluorescents afin de sécuriser les déplacements des élèves. La municipalité en a acquis et assuré la distribution.



### EXERCICE ÉVACUATION INCENDIE

Bernard Ducret et Bernadette Bouvier ont participé à un exercice d'évacuation afin de tester les nouvelles infrastructures. A l'issue de ce test, une porte anti-panique a été installée pour que l'évacuation des enfants soit plus rapide, en cas de nécessité.



### RENDEZ-VOUS PPMS

(Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Les correspondants police-gendarmerie-sécurité civile sont les interlocuteurs habituels des directeurs d'école et des chefs d'établissement : ils apportent ainsi leur expertise aussi bien pour la prévention des risques (notamment pour l'élaboration du PPMS) qu'en situations extrêmes.

Un point sur la situation actuelle des écoles a été conduit conjointement par l'académie et la gendarmerie d'Evian. Le conseil municipal remercie la gendarmerie d'Evian pour cette collaboration.



# Jeunesse



## Centre de loisirs

Les communes du plateau se sont regroupées pour proposer des activités aux jeunes. Pour ce faire, elles ont signé en janvier 2020 une convention avec un nouveau prestataire : Léo Lagrange Est.

Les activités sont organisées à la salle des Fêtes de Vinzier, en coopération avec les communes de Féternes et celles du Plateau de Gavot.

Le centre de loisirs est ouvert :

- tous les mercredis durant l'année scolaire,
- aux vacances de la Toussaint, d'hiver, de printemps,
- le mois de juillet et deux semaines en août.

L'accueil de loisirs est assuré de 7 h 30 à 18 h 30 et regroupe 4 tranches d'âge :

- Les 3-5 ans
- Les 6-8 ans
- Les 9-12 ans
- Les jeunes de 13 à 17 ans

## CONTACTS

secretariat.gavot@leolagrange.org  
Tél. 07 63 58 34 64

## Assistants maternelles

Les assistantes maternelles ont continué d'accueillir les enfants durant la pandémie. Deux rencontres ont permis de mieux comprendre leur métier. L'occasion aussi d'échanger avec le RAM (Relais d'Assistante Maternelle) qui est présent pour épauler les parents et les assistantes maternelles. Elles sont déjà nombreuses à participer aux activités proposées, ainsi qu'aux formations.

## INFOS

Une liste, à jour, des assistantes maternelles et du nombre de places disponibles est consultable sur le site internet de la mairie.



*Véronique Detouche, responsable RAM*



# Qualité de vie



Durant le 1<sup>er</sup> confinement de 2020, un concours de dessins d'enfants a été lancé sur le thème "Dessine ton village" ils se sont inspirés de Champeillant, du pont de Bioge....

Pour la première fois à Féternes, un marché estival a vu le jour. Il s'est tenu tous les vendredis du 3 juillet au 18 septembre 2020, avec des stands de produits locaux, artisanat, le Vin de Féternes et autres...

Le 14 août 2020, nous avons célébré la mi-août, avec défilé des vieux tracteurs et de vieilles voitures... Une exposition de photos du village a été mise en place à la salle des fêtes. Les associations ont elles aussi participé en tenant chacune un stand. Un marché réussi et tout le monde était content de cette initiative.



Marché estival

Les associations ont tenu à tour de rôle la buvette, elles ont toutes accepté de participer et nous les en remercions. Nous avons essayé à chaque marché d'avoir une animation différente. Cette première édition a été un succès marqué de rencontres conviviales et gourmandes autour de produits locaux. Cette année, le marché vous accueille à nouveau tous les vendredis soir jusque fin août.

Le 18 septembre 2020 et pour la première fois, s'est tenu le Forum des Associations pendant notre marché

estival. Un vaste public a répondu présent et a pu s'informer auprès de celles-ci. Certaines associations ont même enregistré de nouveaux adhérents.

D'autres initiatives étaient prévues (marché de Noël, participation au Téléthon..) mais les contraintes sanitaire, nous ont poussé à y renoncer.



Par contre, les 3 Fées de Féternes vous ont proposé une chasse au trésor sous forme d'un calendrier de l'Avent. Dans chaque hameau du village ont été cachés des petits galets numérotés (comme les cases d'un calendrier). Petits et grands ont participé et ont ainsi pu découvrir certains recoins de notre village.

Toujours en décembre, une collecte de jouets a été proposée au profit des Restos du Cœur du Chablais. Un vif succès, merci à nos généreux donateurs.



Collecte de jouets





## Qui fait quoi ?

- **LA COMMUNE** reste compétente en matière d'urbanisme et de PLU\* (la CCPEVA\* n'ayant pas pris cette compétence).
- **LE MAIRE, OU SON ADJOINT PAR DÉLÉGATION**, signe les autorisations d'urbanisme (PC, PA, DP, CU, ...)\*, après examen et avis de la Commission d'urbanisme.
- **LE SERVICE D'URBANISME DE LA CCPEVA** examine la recevabilité des dossiers et "instruit" les demandes pour le compte de la commune. Il s'agit d'un service payant (pour chaque dossier instruit), qui est facturé à la commune.

### INFO

Tout projet doit respecter dans le PLU en vigueur de FÉTERNES, approuvé le 14 juin 2013, qui constitue, avec ses annexes (PPRn\*, ZPPAUP\*, annexes sanitaires, ...), le document réglementaire de référence pour l'application du droit des sols sur notre commune.

Avant toute demande de renseignement ou de rendez-vous, n'hésitez pas à consulter le PLU sur le site internet de la Mairie :

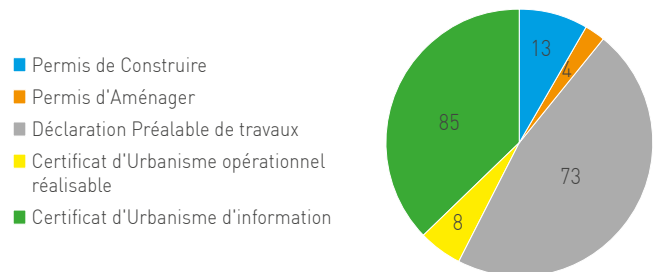
<http://www.feternes.fr/1967-urbanisme.htm>

- **UN ARCHITECTE-CONSULTANT DU CAUE\*** peut également vous conseiller gratuitement pour favoriser l'insertion de votre projet dans son environnement, notamment lorsqu'il s'agit d'un projet de réhabilitation d'un bâtiment ancien. Pour plus de renseignement consultez la page web de la CCPEVA : <https://www.cc-peva.fr/2005-consultance-architecturale.htm>
- **LA COMMISSION COMMUNALE D'URBANISME** examine les projets et rend un avis, qui est transmis au service instructeur de la CCPEVA. Elle vous accueille et vous renseigne chaque vendredi entre 16 h 30 et 18 h 30, sur rendez-vous uniquement.

Entre mai 2020 et mai 2021, plus de 70 personnes ont été reçues par la Commission ;  
Et les dossiers à traiter en parallèle sont nombreux ...

SOURCE : Mairie de FÉTERNES

## PROJETS ACCORDÉS ENTRE MAI 2020 ET MAI 2021



- **VOUS, HABITANTS DE FÉTERNES, ET TOUT PORTEUR D'UN PROJET SUR LA COMMUNE**, pouvez solliciter un rendez-vous auprès de la commission d'urbanisme.

Ces rencontres sont l'occasion, d'échanger et d'apprécier la faisabilité et l'acceptabilité du projet vis à vis des règles en vigueur, et de l'environnement dans lequel il s'inscrit.

La commission d'urbanisme se montre particulièrement sensible à l'intégration des projets dans leur environnement. Les documents produits à l'occasion de toute demande doivent lui permettre d'apprécier au mieux cette insertion (dessins, photos d'insertion, notice explicative argumentée, ...). Face à l'accroissement de la pression résidentielle et à la diversification constatée des styles architecturaux, la qualité de notre cadre de vie rural et notre identité villageoise sont en jeu ...

Souvenez-vous que la Commission d'urbanisme est constituée d'élu(e)s bénévoles, qui prennent sur leurs temps de vie personnel pour vous recevoir, et qui se doivent de faire respecter le PLU en vigueur.

Ils n'ont pas toujours réponse à tout et n'ont pas vocation à régler les éventuels conflits de voisinage !

Merci de votre compréhension et de votre civisme ...

### INFO

Pour toute demande d'ordre général en lien avec l'urbanisme, vous pouvez également envoyer un courriel à la mairie.

**\*SE FAMILIARISER AVEC LES ACRONYMES\***

- PLU : Plan Local d'Urbanisme
- CCPEVA : Communauté de Communes du Pays d'Evian Val d'Abondance
- CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (départemental)
- PC : Permis de Construire
- PA : Permis d'Aménager
- DP : Déclaration Préalable de travaux
- CUa : Certificat d'Urbanisme d'information
- CUb : Certificat d'Urbanisme opérationnel
- PPRn : Plan de Prévention des Risques naturels (SUP).
- ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (SUP)
- SUP : Servitude d'Utilité Publique, qui s'impose au PLU.
- SDP : Surface De Plancher
- DAACT : Déclaration Attestant de l'Achèvement et de Conformité des Travaux

**Des formalités à respecter ...**

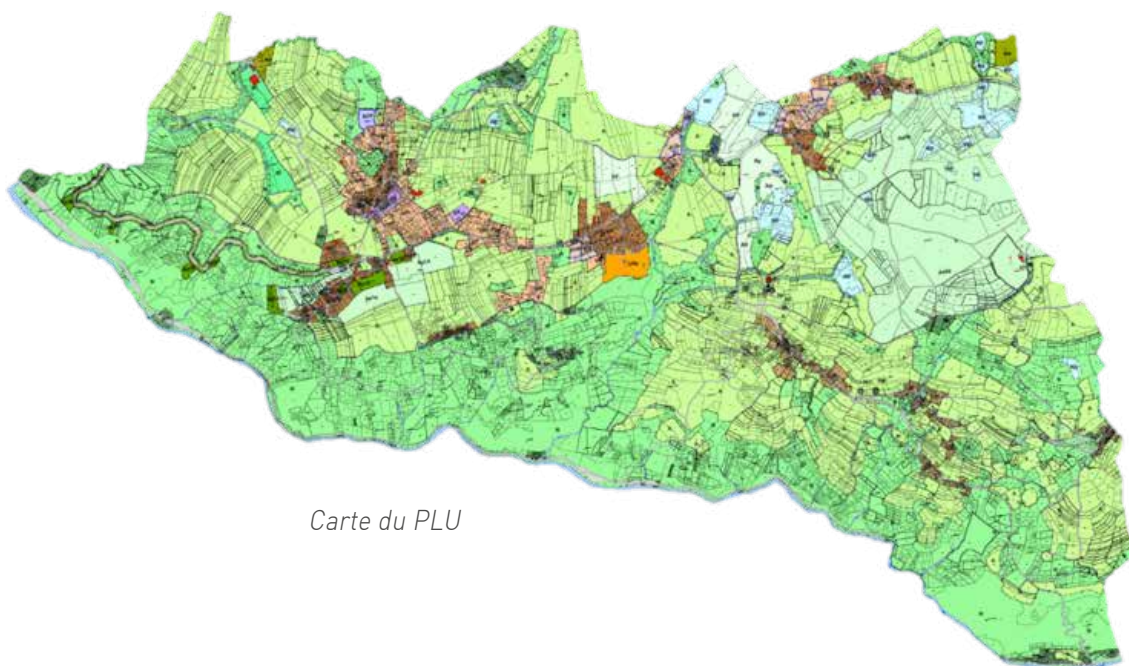
Toute construction ou aménagement modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment doit faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme à déposer avant le démarrage des travaux.

Pour certains travaux, une déclaration préalable de travaux (DP) suffira : clôture, abri (de jardin, de voiture, de vélo), véranda, surélévation ou extension, ravalement de façade, réfection de toiture...

Une demande de permis de construire est nécessaire pour toute extension comprise entre 20 et 40 m<sup>2</sup> si la SDP\* totale du bâtiment est portée à plus de 150 m<sup>2</sup> du fait de cette extension. Dans ce cas (tout comme une construction neuve de plus de 150 m<sup>2</sup>), le recours à un architecte diplômé est obligatoire.

Une visite sur le terrain peut être organisée par un représentant de la Mairie, pendant les travaux, pour vérifier leur conformité à l'autorisation accordée. Lorsque les travaux seront achevés, une DAACT\* doit être déposée en Mairie et un contrôle des travaux sera réalisé (dans les trois mois du dépôt), pour pouvoir en valider la conformité. Si ce n'est pas le cas, il vous sera demandé de régulariser la situation.

*"Le territoire français est le patrimoine commun de la nation. Les collectivités publiques en sont les gestionnaires et les garantes, dans le cadre de leurs compétences" ... (Code de l'urbanisme : article L 101-1)*



Carte du PLU



# Voirie et travaux

## CURAGE DES FOSSÉS

Le curage des fossés a été réalisé par les employés communaux pendant l'automne 2020. Cette opération permet à l'eau de ruissellement d'être canalisée vers des exutoires prévus à cet effet pour éviter tous dégâts des eaux, que ce soit pour la population mais également pour nos chemins et routes.



## CAMPAGNE DE GRAVILLONNAGE

17000 Euros de mission de gravillonnage ont été attribués en 2020 à l'entreprise GREMAIR sur les routes communales. Cette technique sera reproduite cette année, avec un budget en hausse, pour finir de gravillonner les chemins qui n'ont pas pu l'être l'année dernière.



## GLISSEMENT DE TERRAIN

Cette année la commune a été touchée par quelques glissements de terrains suite à de fortes intempéries ou par un hiver plus soutenu que les années précédentes.

- 23 octobre 2020, sur le chemin de l'Épineux une masse de terre est descendue sur la route, causée par des fortes pluies. Cela a engendré une fermeture de la route, un curage et une analyse par les élus et le service technique avant la réouverture.



- 20 décembre 2020, une partie du chemin qui relie Bioge à Véringes s'est effondrée suite à de fortes pluies. Ce chemin avait été réhabilité pour accéder au réservoir de Bioge. Il sera prochainement remis en état.



- 26 janvier 2021, une chute de blocs s'est produite sur la RD 902 (Thonon-Bioge) causée par le gel-dégel. La route a été fermée à la circulation par les services de la DDT.



## MARQUAGE AU SOL

Une campagne de marquage au sol des routes a été menée : passages piétons, lignes continues, discontinues, balises... en agglomération ont été traitées. Le reste à la charge du conseil départemental.



## CHEMINS COMMUNAUX

Plusieurs chemins communaux ont été restaurés. Une étude sur l'état de l'ensemble des chemins, et les besoins de réfections, est en cours, notamment à la Vardande, Conche et Chemin des Genévriers.



## DÉNEIGEMENT

Cette année nous avons eu de fortes chutes de neige, avec, une 1<sup>ère</sup> intervention le 2 décembre 2020 et la dernière le 13 avril 2021.

Cet hiver, 50 sorties ont été nécessaires :

- 11 sorties pour vérification de l'état des routes ;
- 20 sorties pour du salage ;
- 14 sorties uniquement pour du déneigement ;
- 5 sorties pour déneigement et salage.

De nombreuses pannes mécaniques sont survenues et la majorité du déneigement a été réalisée au tractopelle.

En tout, 5 tracteurs différents ont été utilisés (2 de prêt, 1 tracteur d'un élu, tractopelle et traceur communal) Un grand merci à tous les acteurs de cette solidarité, qui a permis d'assurer le bon usage de nos routes au plus fort de l'hiver.

Un hiver plus soutenu que les précédents, mais également de nombreux problèmes mécaniques ont nécessité plus de sel (11,7 T) :

- Tracteurs prêtés n'offrant pas une régulation automatique du sel ;
- Salage manuel du 3 janvier 2021, assuré par les élus, qui ne permet pas la même précision dans la distribution du sel.

Nous remercions encore une fois la commune de Saint-Paul-en-Chablais qui nous a dépanné le 4 décembre 2020 avec leur camion.



## FAUCHAGE

Comme chaque année le service technique réalise le fauchage des bordures de route.

La réouverture de certains chemins communaux oubliés, et maintenant refermés par la végétation seront réouverts progressivement durant l'année.

## FIBRE OPTIQUE

Le SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie) effectue une étude sur les différentes communes du Chablais, qui se terminera fin d'année 2021.

Des travaux de câblage et un branchement de la fibre chez les particuliers sont annoncés pour l'automne 2022.

## AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE CURNINGES

Une modification du carrefour de Curninges va être réalisée.

Dans un premier temps, une phase test d'une année a été engagé conjointement avec la DDT.

Une étude est toujours en cours pour relier le Chef-lieu à Curninges.

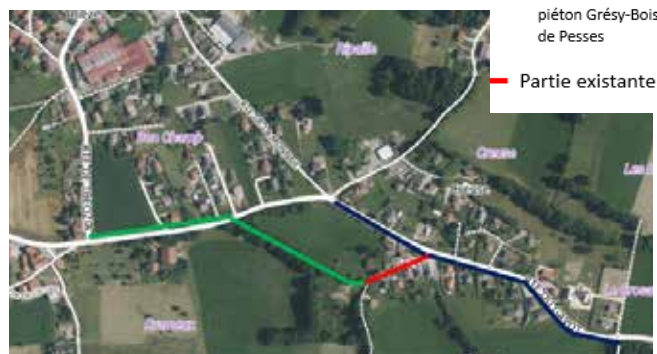
- ① Modification du carrefour avec un îlot central, avec pour objectif une meilleure visibilité.
- ② Classement de la RD 121 en route communale, afin de la mettre en sens unique, dans le sens Curninges/Vougron.
- ③ Classement de la route communale en RD 121. Cette route sera à double sens, afin de permettre aux véhicules venant des Traverses de sortir au Molliat de façon plus sécurisée.



## CHEMIN PIÉTONNIER DU CHEF LIEU À CHATEAUVIEUX

Afin de sécuriser les piétons empruntant ce secteur, (collégiens, lycéens et différents promeneurs le long de la RD 21), une étude a été initiée dans le but de créer un chemin piétonnier reliant le chef-lieu et le hameau de Chateaufieux.

La première étape consiste en la création d'un chemin entre impasse de Grésy et Brameux.



- Phase n°1  
Création chemin piéton + chemin Bonchamp.
- Phase n°2  
Création chemin piéton Grésy-Bois de Pesses
- Partie existante

## RADARS PÉDAGOGIQUES

La commune s'est dotée de 4 radars pédagogiques. Ils sont actuellement installés :

- Route de la Monnaie
- Pont de Thièze
- Entrée d'agglomération de Chateaufieux
- Vougron

Un relevé mensuel sera effectué et présenté au conseil municipal.



## Matériel communal

Cette année, nous avons effectué le renouvellement de plusieurs véhicules.

Remplacement du tracteur Deutz par un tracteur Valtra, davantage compatible avec les tâches effectuées par le service technique, à savoir, essentiellement de l'épaveuse et du déneigement.

Remplacement de l'épaveuse Kuhn par une épaveuse Novemat.

Remplacement du tracteur tondeuse par un tracteur Kubota avec lame de déneigement, saleuse et tondeuse ventrale.

## CCAS

Le CCAS est composé d'élus municipaux et de membres extérieurs à savoir :

- Mme Amélie CATTANEO
- Mme Ginette KAMINSKY
- Mme Renée BOULARD
- M. Alain CAPPAL

## Les actions menées et celles à venir

- Novembre 2020, la commission a envoyé un courrier aux personnes vulnérables, avec les **numéros utiles relatifs à la crise sanitaire**
- Mars 2021 **appels à toutes les personnes âgées de + de 75 ans pour se faire vacciner** à Evian

- La commune évolue rapidement, notre souhait serait d'**intégrer les nouveaux arrivants** afin de leur faire connaître notre village.

- **Mise en place d'une maison intergénérationnelle** (Salle Léman). La commune souhaite créer un espace de rencontre entre les générations avec diverses activités: veillées, chorale de chants locaux, projections, contes, cours de cuisine, patois...

- **Accueil de l'Espace France Service**, la CCPEVA va acquérir un bus qui va dans les communes pour aider les administrés dans leurs démarches administratives. Mais en attendant la livraison du bus, la commune de Féternes s'est positionnée pour accueillir France Service, dans ses locaux.

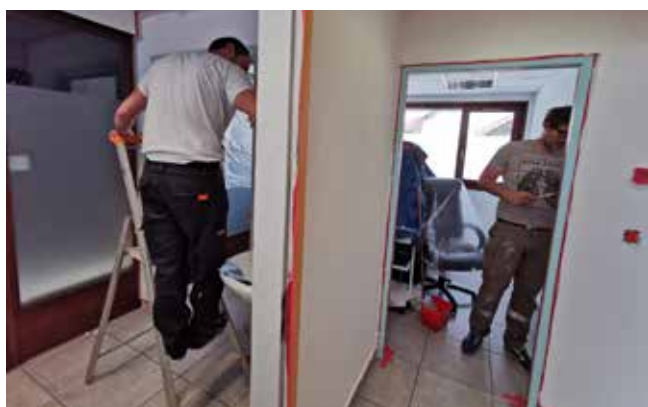
- Une réflexion aussi sur la **gestion du cimetière** sera prévue.



# Bâtiments communaux

## Cabinets médicaux

L'intérieur des cabinets médicaux a été repeint par les élus.



## Hangar de Flon

Suite à la mise au rebut de ferrailles, nous allons pouvoir rénover la porte du hangar de Flon. Son annexe a récemment été vidée par le service technique et sera également remise en état (réfection de la maçonnerie et de la toiture).



## Remise en état du Pont de Sur Les Crêts

Le service technique a également restauré et consolidé le pont de Sur Les Crêts. Les deux blocs de granit qui étaient à l'extrémité sont tombés il y a quelques mois. Un patrimoine qu'il convient de préserver. Ce pont qui permet d'enjamber le ruisseau dit de "Flon" est situé en contrebas d'un ancien bassin qui faisait office dans le temps de lavoir et d'abreuvoir pour les bêtes du hameau.



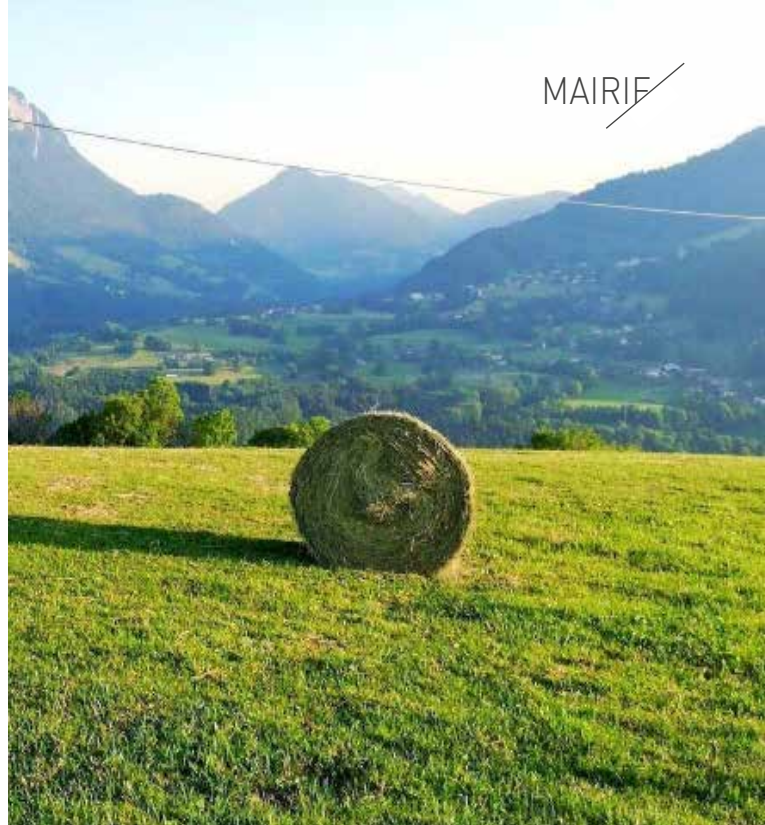
## AMI Séquoia

La CCPEVA, conjointement au SYANE, propose une étude énergétique des bâtiments communaux. Nous avons sélectionné deux bâtiments à traiter prioritairement :

- L'école maternelle.
- La salle des fêtes.

Cette étude va nous permettre une meilleure maîtrise de nos consommations et dépenses énergétiques, grâce à des projets performants et une revalorisation de nos bâtiments communaux.

# Bois et baux ruraux



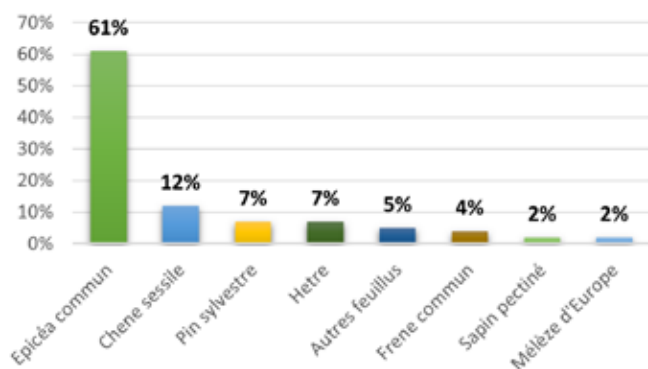
La commune de Féternes dispose d'un Patrimoine terrien important, aussi bien agricole que forestier. Cela constitue un atout très important pour la commune tant d'un point de vue paysager et environnemental que d'un point de vue économique.

## La forêt communale

La forêt communale de Féternes représente 68 hectares réparties sur 4 tènements. La plus grande partie boisée de la commune est exposée sur le rebord Sud-Ouest du Plateau de Gavot, en amont de la route départementale 902 longeant la Dranse.

Cette forêt communale est une véritable richesse et un lien permanent avec nos aînés, qui ont planté et entretenu ces bois avec tout l'attachement qu'ils en avaient.

**Composition de la forêt communale de Féternes**



## Les baux communaux

La commune dispose également de nombreux terrains destinés à l'agriculture, qu'elle loue aux différents exploitants communaux.

On appelle cela les baux communaux.

En 2021, ces locations représentent 91.20 hectares.

Les terrains communaux sont répartis sur l'ensemble de la commune, mais se concentrent principalement à Champeillant, au Molliez ou encore Chez-Portay.

L'agriculture est une véritable richesse pour la commune de Féternes car elle façonne les paysages et fait indéniablement partie du terroir local. Actuellement la commune dénombre 8 exploitations agricoles, principalement axées sur l'élevage de vaches laitières.



# Notre environnement

L'affaire de tous ...

*Le lac Doux : Un joyau naturel tout près de chez vous. Le saviez-vous ?*

## APPRÉCIER ET RESPECTER LE VIVRE ENSEMBLE, C'EST AUSSI RESPECTER ET VALORISER NOTRE CADRE DE VIE ...

La commission Environnement s'est donnée pour objectif, notamment, de faire prendre conscience à nos administrés de la chance qu'ils ont d'habiter un village remarquable à bien des égards :

- par sa situation géographique, entre lac et montagnes, par son cadre rural encore préservé,
- par la richesse de son Patrimoine naturel et culturel,
- par les vues exceptionnelles qu'il nous offre sur des paysages emblématiques :

Tel le plateau agraire de Champeillant (avec sa chapelle), reconnu comme "Site Patrimonial Remarquable" et site du Géoparc du Chablais.



*La chapelle de Champeillant  
et ses points de vue exceptionnels ...*

Mais aussi, le pont d'Evian (voir l'article des amis du pont de Bioge), la chapelle et le tilleul pluri centenaire de Châteaueux, entre autres sites protégés ...



Le tilleul de Châteaueux : un vénérable ancêtre de plus de 400 ans, labellisé "arbre remarquable", à protéger et à "soutenir" (haubanage réalisé en juin par l'O.N.F, avec l'aide financière de l'association A.R.B.R.E.S.).

D'autres sites, plus "confidentiels", restent à valoriser : le lac doux et autres zones humides, la Grotte aux Fées, mais aussi le petit patrimoine vernaculaire : bassins, anciens réservoirs, ancien pèse-lait, ancien hangar des pompiers, ancien pressoir, croix, oratoires ... autant de vestiges symboliques d'une vie collective, qui n'est peut-être pas encore totalement révolue ...



*La grotte, un site d'exception, mais très  
"confidentiel", car difficile d'accès ...*



Comme nos prédécesseurs, nous nous employons à obtenir des aides pour faire aménager, sécuriser et valoriser, certains de ces joyaux. Le service technique et vos élus s'y engagent parfois personnellement, à la force de leurs bras et parfois même, de leurs jambes ! C'est une entreprise de longue haleine, mais passionnant ...



*Le réservoir des Molliez et son eau limpide.*



*Le bassin des Crêts : oublié en pleine nature, aujourd'hui dégagé de la végétation qui l'étouffait.*

Nous procédons également au recensement et à la mise à jour du Patrimoine, naturel ou culturel, qui participe à notre identité et à la qualité de notre cadre de vie. Vous pouvez, vous aussi, y contribuer ... Car chacun de nos hameaux recèle au moins un élément d'intérêt patrimonial.

La réflexion sur le maillage et l'aménagement des sentiers se poursuit, pour en faire des itinéraires privilégiés de promenade et de découverte de notre commune.

En parallèle, des panneaux indicateurs des circuits pédestres et cyclistes ont été réinstallés au Chef-lieu, par l'association Lou Vionnets, qui accompagne les communes de la CCPEVA, l'entretien du mobilier et des chemins sur les itinéraires de randonnée.



*Des itinéraires de promenade à parcourir ...*

Un autre sujet, plus préoccupant, est celui de la multiplication des incivilités en matière de déchets "sauvages". Nous l'avons déjà abordé (voir notre ECHO N°3 d'avril 2021), mais nous tenons à y revenir : Dépôts et

déchets de toutes sortes - en pleine nature, sur des propriétés privées bordant les cours d'eau, ou même au bord des routes ou au pied des containers de tri sélectif - ... sont autant d'atteintes inacceptables à la nature et aux paysages.

## La nature vulnérable, et parfois souillée ...



*Dépôts menaçants sur les rives du Maravant*



*Décharges sauvages : Des fûts et déchets en tous genres, abandonnés dans des sites patrimoniaux*

Des méfaits ont été constatés, des procès-verbaux d'infraction ont déjà été dressés, et la commune ne ménagera pas ses efforts en la matière.

Chaque lundi, nos agents des services techniques municipaux sont mobilisés pour nettoyer les abords des points d'apport volontaire. Nous réfléchissons à d'autres solutions, en cohérence avec les actions de la CCPEVA, qui est compétente en matière de déchets.

### INCIVILITÉS : QUAND NOS POUBELLES DÉBORDENT, DÉPOSONS-LES EN DÉCHETTERIE OU DANS UN AUTRE POINT D'APPORT VOLONTAIRE ...





Mais la maîtrise et la réduction de nos déchets sont l'affaire de tous : par nos gestes et habitudes du quotidien, nous sommes responsables, individuellement et collectivement, des causes à effets que certaines négligences, voire certains délits, coûtent non seulement à notre environnement, mais aussi aux finances publiques, et de ce fait, aux contribuables.

La pollution peut prendre bien des formes, et la pollution lumineuse en est une. C'est pourquoi, notre commune a participé le 21 mai dernier, à l'évènement transfrontalier "la Nuit est Belle", en coupant son éclairage public ce soir-là. Par cette mesure symbolique, elle s'est ainsi associée à près de 180 communes du Grand Genève, et au-delà, pour sensibiliser aux méfaits de la pollution lumineuse sur la biodiversité nocturne. Malheureusement, les conditions météorologiques de ce soir-là n'ont pas permis d'en apprécier tous les effets ...



La nuit est belle ... Lorsque seule la lune et les étoiles l'éclairent !

Autres actions en faveur de la biodiversité :

- La plantation des premiers fruitiers du verger communal avec l'aide des enfants.
- L'installation des ruchers du programme d'observation scientifique Beeodiversity sur deux sites naturels de la commune (voir notre ECHO N°3 d'avril 2021).



Le prunier : tout juste planté, déjà en fleurs ...

Le nouveau verger communal : quoi de plus symbolique qu'un rendez-vous intergénérationnel pour planter des arbres fruitiers aux espèces pratiquement disparues ...

"Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants".

(Saint-Exupéry)



Les ruchers du programme Beeodiversity

Enfin, dans le prolongement de notre première campagne d'observation du Maravant (voir notre ECHO N°2 de décembre 2020), en octobre dernier, de nouvelles observations vont être faites durant l'été, sur les rives de nos cours d'eau. Et sous l'impulsion de l'APIEME (Association de Protection de l'Impluvium des Eaux Minérales d'Evian), une station de mesure sera installée prochainement pour contrôler le débit du Maravant et son acidité. Les résultats seront transmis régulièrement à la Mairie.

Le but de ces actions de repérage et de mesure est de pouvoir dresser un bilan de l'état de nos rivières.

La commission environnement vous souhaite de profiter pleinement de cette fin de printemps et de poursuivre par un été radieux et convivial, que nous espérons libéré des contraintes sanitaires ...



Le Maravant sous surveillance

"Ne doutez jamais qu'un petit groupe de citoyens engagés et réfléchis puisse changer le monde.

En réalité c'est toujours ce qui s'est passé".

Margret Mead

**FÉTERNES** est riche d'un Patrimoine naturel et culturel reconnu et protégé à l'échelle communale, mais aussi nationale et internationale :

- Site Patrimonial Remarquable (SPR) du Plan Fayet, de Châteauvieux et de Champellant.
- Pont d'Evian (Pont de Bioge)
- Site du label "Pays d'Art et d'Histoire" ;
- Site du label "Géoparc du Chablais" (UNESCO).
- Zones humides "Natura 2000" du plateau de Gavot.
- Impluvium des eaux minérales d'Evian.
- Contrat de rivière du bassin des Dranse...

# Patrimoine

## Le réservoir des Molliez

En 1907, le Chef-lieu de Féternes compte une population de 76 habitants, et près de 100 élèves dont la moitié prend son repas de midi sur place, et sans eau potable. Un puit et deux petites fontaines situés sur des terrains privés lui fournissent de l'eau plus ou moins saine et quand vient le temps des sécheresses, l'eau fait totalement défaut. Les habitants sont alors obligés d'aller dans la commune de Champanges située à 2 km, pour satisfaire leurs besoins et ceux de leurs animaux. De plus, aucun lavoir public n'existe dans la commune et le lavage du linge se fait dans les ruisseaux.

La municipalité de l'époque, désireuse de remédier à cette situation et améliorer l'hygiène générale a entrepris dès le printemps 1906 des recherches d'eau. La sécheresse de 1906 qui a duré près de 5 mois entre juillet et novembre a poussé à activer les recherches. Les hameaux situés sur le haut de la commune étaient quant à eux suffisamment pourvus en eau potable et afin de ne pas fragiliser les ressources communales, il était préférable de poursuivre les investigations dans un secteur proche du Chef-lieu.

Les fouilles et sondages exécutés au lieu-dit "Bréguet" ou "Molliat" jusqu'à 6 m de profondeur en amont d'une cuvette marécageuse et au pied d'un vaste terrain incliné de 10 à 15 % ont donné la certitude que des drains suffisamment rallongés fourniraient une eau

fraîche et limpide en quantité suffisante pour l'alimentation projetée. Le terrain ayant été déclaré favorable par un géologue et les eaux reconnues pures par un chimiste, le conseil municipal décide donc de concevoir un captage des eaux, un réservoir, l'établissement d'une canalisation, d'un bassin, de deux abreuvoirs et d'un lavoir.

Le réservoir d'une capacité de 52 litres, est entièrement construit en pierres et maçonnerie ordinaire. La commune de Féternes possédait une carrière en pierre à Thièze de laquelle ont été extraites vers 1885 la majeure partie des matériaux employée à la construction des murs de soutènement. Pour ce qui est des conduites d'eau, elles sont en fontes et relient le réservoir et le Chef-lieu sur une distance de 1,3 km.

Ce réservoir a ainsi permis pendant des années de satisfaire les besoins en eau de la population du Chef-lieu et d'alimenter les différents édifices publics (bassins, lavoir).

Dans les années 1970, le captage des Molliez tout comme celui de Sur Les Crêts dit "Captage du Grand Mas" et qui desservait Vougron, Chez-Grobel et Truffaz, sont abandonnés, car ils captaient avant tout des eaux de surface.

Aujourd'hui le réservoir des Molliez continue de servir, puisqu'il permet depuis 2008 d'alimenter les 3 fontaines du Chef-Lieu.



Captage des Molliez



Bassin devant la mairie alimenté par le réservoir des Molliez



## Eclairage public

Depuis le mois de janvier, tout l'éclairage public de Féternes est réglé par horloge astronomique, reliée pour la région à Lyon. Il y a 17 armoires sur la commune. Coût de la réalisation : environ 30 000 €.

L'uniformisation des horloges et la mise aux normes des coffrets nous permet d'avoir désormais une structure de réseau de qualité. Pour ce qui est du remplacement des lampes, elles le sont dans le cadre d'un contrat d'entretien. Nous vous invitons à signaler en mairie les secteurs où les lampes ne fonctionnent plus, afin qu'elles soient remplacées par des "LED\*".

(\*en français DEL : Diode Electro Luminescente).

**PETITE PRÉCISION :** l'éclairage a été éteint volontairement la nuit du vendredi 21 mai, afin de participer à "la Nuit est Belle", opération d'ampleur internationale nous permettant, lorsque le ciel est clair, de profiter pleinement des étoiles sans pollution visuelle.

## Cérémonies

Depuis notre prise de fonction à la Mairie, le 25 mai 2020, trois cérémonies ont eu lieu, l'armistice de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale le 11 novembre 2020, la journée d'hommage aux déportés des camps de la mort le 25 avril 2021 et l'armistice de la seconde guerre mondiale le 8 mai 2021 et, en raison de la crise sanitaire et des gestes barrières, elles se sont déroulées en comité restreint.

Pour autant, parmi les trop rares personnes présentes autorisées, certain(e)s ont remarqué un léger changement lors du déroulé de la cérémonie et semblaient perturbés. En effet, afin d'avoir une certaine cohérence avec le protocole officiel et le respect aux portes drapeaux, nous avons demandé à un colonel de l'armée française de nous écrire un protocole adapté à notre commune. C'est donc désormais, sous cette nouvelle forme que se dérouleront les cérémonies sur notre commune.

## Hommage à Denis CHAPPUIS



Denis CHAPPUIS est décédé, vendredi 5 février 2021, à l'âge de 72 ans.

Jeune maire de Féternes de 1977 à 1995, il aura profondément marqué, de son empreinte, le village par la construction de la salle des fêtes.

Sa gentillesse et sa proximité resteront ancrées dans le cœur des Féternians.

Le conseil municipal tient à lui rendre hommage.



# Projets

## ÉTUDE DE RESTRUCTURATION DU CŒUR DE VILLAGE

La municipalité a décidé de conforter le Chef-lieu comme cœur du village de Féternes. L'Histoire du village fait qu'il est difficile de définir un véritable cœur ; C'est pourquoi il est nécessaire de mettre en place un certain nombre de structures collectives favorisant le rassemblement de tous.

Le conseil municipal a donc pour idée de construire une halle couverte à proximité de la salle des fêtes. Cet édifice permettra de doter la commune d'une infrastructure modulable et favoriser ainsi les actions associatives et les liens sociaux. Cette structure devra s'intégrer dans l'espace d'activité qui comprend la salle des fêtes, l'école élémentaire, le stade de foot, le verger, l'aire de jeux...

Un bureau d'études a été récemment mandaté pour une analyse technique et financière de ce projet. Le cahier des charges proposé au bureau d'études comprend bien évidemment la création d'une halle couverte avec une partie technique (bar, espace de stockage...), mais également le réaménagement de la salle des fêtes qui est aujourd'hui peu pratique, sans oublier le stationnement. Les conclusions de l'étude sont attendues au plus tard pour septembre.



## INFOS

La commission des finances souhaite mettre en place un **plan pluriannuel d'investissement** de façon à planifier plus ou moins précisément les prochains investissements communaux.

Plusieurs devis et études ont été demandés afin de construire ce document.

## RÉAMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE CHEZ-DIVOZ

Le carrefour à l'entrée du hameau de Chez-Divoz est dangereux de par son tracé actuel et l'étranglement existant. En accord avec le conseil départemental, ce carrefour sera modifié de façon à avoir une meilleure trajectoire et instaurer un sens de priorité. Le réaménagement englobera également la restauration des deux bâtiments communaux situés de chaque côté de la voie, à savoir l'ancien pèse-lait et l'ancien hangar des pompiers.



## RESTAURATION DES HANGARS COMMUNAUX

Le hangar de Flon, comme déjà évoqué, va être rénové, ainsi que son annexe inutilisée depuis plus de 10 ans. L'ancien hangar des pompiers Chez-Divoz accueille aujourd'hui les pompes à bras des pompiers. Afin de préserver ce Patrimoine communal dans les meilleures conditions, quelques interventions sur la toiture vont avoir lieu (remplacement de la gouttière, de quelques tuiles et mise en place d'un bâche d'étanchéité). La façade sera également reprise pour faire réapparaître l'inscription "Pompes de Féternes" qui commence à s'effacer.

## CRÉATION DE JARDINS COMMUNAUX

La commission environnement réfléchit à la création de jardins partagés. Un lieu a été identifié à la Rup-paz. Prochainement, un sondage sera réalisé pour connaître les besoins et les attentes que vous avez sur un tel projet.





## COORDONNÉES

### Communauté de Communes Pays d'Évian - Vallée d'Abondance

851, avenue des Rives du Léman  
CS 10084

74500 PUBLIER

*(Ancien collège des Rives du Léman,  
à la sortie d'Évian, en direction de Publier)*

Tél. 04 50 74 57 85

Fax 04 50 74 57 94

accueil@cc-peva.fr

Ouvert du lundi au vendredi :  
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.



# La CCPEVA

La commune de Féternes fait partie de la Communauté de Communes du Pays d'Évian et de la Vallée d'Abondance, appelée plus couramment CCPEVA.

La CCPEVA comprend 22 communes et 40 000 habitants depuis la fusion en 2017 de la Communauté de Communes du Pays d'Évian et la Communauté de Communes de la Vallée d'Abondance. Les élus des différentes communes siègent dans les commissions intercommunales et participent au conseil communautaire. La commune de Féternes comprend 2 représentants sur les 55 membres du conseil.

Cette intercommunalité dispose de nombreuses compétences et agit au quotidien à l'amélioration des services publics.

Elle exerce ces compétences dans les domaines suivants :

- **Le développement économique** : création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire.
- **Le tourisme**, par le biais de l'office du tourisme intercommunal qui regroupe les différents office du territoire hormis Châtel et Evian.
- **La collecte et la gestion des déchets** que ce soient les ordures ménagères ou les colonnes de tri.
- **La protection de l'environnement** et particulièrement des zone humides.
- **La gestion des sentiers de randonnées**
- **La mobilité**, aussi bien routière, que lacustre.
- **L'assainissement**
- **L'eau potable** depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

L'intercommunalité n'est pas une structure "hors sol" et déconnectée. Vous pouvez vous y rendre et la solliciter directement pour ce qui relève de ses compétences propres.

Vous pouvez également vous abonner à sa lettre numérique.





# Associations



Pour cette année, à nouveau particulière, l'Association des Parents d'Elèves a mené peu de manifestations : le marché de printemps avec nos ventes de plantons et fleurs avec Val Fleury, ainsi que les ventes de chocolats et sapins de Noël. Cette fin d'année scolaire nous voit proposer des plats à emporter à la sortie des classes avec Proxi. Ces quelques rentrées d'argent nous ont permis de pouvoir également subventionner un spectacle pour les classes de maternelle et une activité nature pour les classes élémentaires.

En septembre, nous vous proposerons notre traditionnel vide-greniers.

Bon été à vous tous-tes !

## Le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes a pour vocation d'organiser des manifestations au sein de la commune, deux d'entre elles sont gratuites et dédiées aux habitants de Féternes.



L'année 2020 a été marquée par la pandémie... et nous n'avons pas pu partager ces beaux moments festifs tous ensemble...

Étaient prévus pour cette année : notre traditionnelle chasse à l'œuf, notre renommée Rando' Gourmande, un nouvel événement pour le 15 août, le Brizolon et le concours de Belote.

Nous espérons pouvoir tous se retrouver en 2021, afin de partager, tous ces bons moments de convivialité !!





## L'Association Vignes et Patrimoine

L'association a été créée en août 2020. L'attachement à notre commune et à son histoire a été le fil conducteur de la création de notre association.

Le bureau se compose comme suit :

- Présidente : Patricia Vanderbrecht
- Vices-Présidents :  
Jean-Pierre Mériguet et Philippe Curtet
- Trésorier : Pierre-François Ducret
- Trésorier adjoint : Denis Command
- Secrétaire : René Dutruel
- Secrétaire adjointe : Marie Déchaux

Composée d'une dizaine de membres, l'association souhaite tout d'abord valoriser le Patrimoine viticole de Féternes dans un esprit de convivialité et de partage. La première étape, sera donc de replanter une parcelle en vignes avec différents cépages, pour nous rappeler l'histoire viticole de Féternes.

Le patrimoine Féterniant est très riche, et avec nos moyens nous contribuerons à sa sauvegarde.

Notre association fait partie du réseau à Pays d'Art et d'Histoire Pays d'Evian - Vallée d'Abondance.

Si vous souhaitez participer à cette belle aventure, n'hésitez pas à nous rejoindre. Accueil sympa garanti.

*Patience...  
nous soignons la Cuvée 2026*



## Les amis de Bioge

Les Amis de Bioge ont connu une année 2020 active malgré l'épidémie de Covid-19.

Le chantier du Pont d'Evian, après un arrêt durant l'hiver 2019-2020, a vu son redémarrage perturbé par le confinement de mars 2020, par les consignes de sécurité supplémentaires imposées et la disponibilité des entreprises. Au final, le chantier a repris début septembre avec les reprises de maçonnerie, la pose de la calade et des agrafes. Le résultat est du plus bel effet !

L'éclairage du pont a été mené à bien par l'association, par l'entreprise Jacquier.

Les travaux ont de nouveau cessé avec l'arrivée de l'hiver 2020-2021, juste après la réception du lot "maçonnerie" en décembre 2020.

Début mars 2021, les travaux d'aménagement autour du pont ont débuté : réalisation d'un abri pour le panneau didactique, pose de la rambarde côté Féternes et La

Vernaz. Les finitions paysagères avec l'installation d'une table de pique-nique ont suivi du côté de la Vernaz.

L'association remercie vivement le département et l'ONF mandaté par ERDF pour l'élagage le long de la départementale de chaque côté du pont. Le pont est ainsi très visible depuis la RD22 en amont, comme en aval, de jour et de nuit.

Le Pont d'Evian a vraiment comme on dit "de la gueule" ! L'association espère une inauguration au plus tard en septembre 2021.

Les Amis de Bioge remercient pour leur soutien : les collectivités et en particulier Féternes, La Vernaz, Reyvroz qui ont su s'unir pour l'intérêt commun, les entreprises, les financeurs et les nombreux donateurs.

Et n'oublions pas l'Esplanade de la Liberté côté Reyvroz, pour laquelle l'association a assuré l'entretien et amélioré l'aménagement. L'association remercie la commune de Reyvroz pour la réalisation d'un demi tour.

Les Amis de Bioge ont également participé au marché de Féternes, mis en place par la municipalité, les vendredis 24 juillet et 14 août.

Donc une belle année tout de même !



*Travaux acrobatiques pour la maçonnerie*



## FC Gavot

Le FC Gavot a fait du développement du football féminin sa grande priorité !

Depuis de nombreuses années maintenant, le football se conjugue également au féminin au sein du FC Gavot. Mais si depuis près de 15 ans il y a toujours eu des filles au club, force est de constater que le nombre de licenciées a eu tendance à diminuer ces dernières saisons. Le comité a donc décidé de réagir et de se donner les moyens de développer sa section féminine. Pour cela, plusieurs actions vont être menées et ce, dès le mois de mars.

La première consistera à rendre visite aux établissements scolaires afin de présenter le club, de sensibiliser les jeunes filles à la pratique de notre sport et de les inviter à nous rejoindre. Dès le 22 mars, c'est au sein du collège du Gavot que des membres du club, accompagnés de quelques joueuses, vont entamer leur tour des écoles. Le FC Gavot remercie d'ailleurs chaleureusement la direction du collège d'avoir permis cette présentation.

Puis, le 8 mai, c'est une grande journée "portes ouvertes" qui sera spécialement dédiée au foot féminin. Toutes les filles, mais également les jeunes filles, les femmes et les mères de famille, quel que soit leur âge et leur niveau de pratique, sont d'ores et déjà invitées à participer à cette belle journée durant laquelle elles pourront se familiariser avec la pratique du football mais aussi découvrir la vie au sein du club.

Nous vous encourageons bien évidemment à communiquer sur ce beau projet autour de vous. N'hésitez pas à parler de cette journée portes ouvertes à votre entourage, votre famille, vos amies, vos collègues...

Nous avons tous une connaissance qui aime le football mais qui a jusqu'à présent hésité à franchir le pas.

D'autres actions sont à ce jour à l'étude marquant la volonté du FC Gavot de se doter d'une section féminine digne de ce nom.

Dès aujourd'hui, nous invitons toutes les filles intéressées à prendre contact avec nous pour toutes questions.

### CONTACT

Rémi Vuarand  
 (Vice-président en charge de la commission sportive)  
 Tél. 06 87 60 11 59  
 Mail : rvuarand@gmail.com

## Gym

### Faire de la gym

L'association de gym de Féternes existe depuis 1987 et garde toujours une belle dynamique malgré le contexte actuel du Covid 19 mais nous maintenons un lien en visio.

**Ensemble pour garder** Les cours ont lieu les lundis de 20 h à 21 h 15 avec Manu et les mercredis de 19 h à 20 h avec Nathalie.

**Tonus.** Vous pouvez essayer 2 cours gratuits tout au long de l'année.

**Energie.** Nous pratiquons renforcement musculaire, cardio et stretching.

### Retrouvez

**Nous les lundis et mercredis**

Cet été au marché de Féternes, vous avez pu assister à une démonstration de gym. Nous avons tenu la buvette un vendredi de juillet, animé une pesée de jambon le 14 août, assisté au forum des associations. Ceci afin de mieux nous faire connaître, de nous aider à financer les cours, à renouveler du matériel en supplément de la cotisation demandée en début de saison.

**Et** si vous avez envie (hommes ou femmes) de vous faire du bien au corps et à l'esprit, de pratiquer une activité tonique et sympa à proximité de chez vous,

**Sourire** garanti

alors rejoignez-nous !





## L'Association des œuvres sociales

L'association des Œuvres Sociales a pour mission de maintenir le lien avec les seniors de Féternes. Selon ses statuts, les personnes concernées ont 60 ans et plus et doivent être inscrites sur les listes électorales, ce qui représente, en 2021, plus de 300 personnes.

L'association assume sa mission par le biais d'animations organisées et encadrées par les bénévoles de l'équipe, actuellement une dizaine de personnes : le Club de l'Amitié qui rassemble une vingtaine de personnes chaque mardi après-midi autour d'un jeu de belote ou de scrabble, la confection et la distribution de colis de Noël pour les personnes de plus de 80 ans (une cinquantaine en 2020), la Couronne des Rois en janvier et le repas de Printemps en avril. Ces animations sont financées essentiellement par un loto que nous organisons traditionnellement en novembre.

Depuis 2019, ces animations ont été perturbées, voire stoppées à cause de la pandémie de Coronavirus. En 2019, nous n'avons pu faire le loto, la salle des Fêtes n'étant pas accessible. Et, dès mars 2020, tout s'est arrêté : plus de club, ni de repas. Nous avons seulement pu distribuer les colis de Noël. Cette situation nous chagrine car les liens que nous avons tissés avec nos anciens se sont distendus mais nous espérons retrouver chacun de vous dès que possible. Nous avons espoir de pouvoir organiser le repas de Printemps... à l'automne, en croisant les doigts pour que les mesures sanitaires le permettent. Nous avons déjà des idées.

Et pour vous donner envie de nous revoir, nous avons sélectionné quelques photos souvenir du dernier repas que nous avons partagé, en avril 2019, à la salle des fêtes de Larringes et de la couronne des Rois de janvier 2020.

Un tournant s'amorce pour l'association, à l'automne 2021 : le renouvellement des membres du bureau et le départ de quelques bénévoles. A l'heure actuelle, les prévisions ne nous permettent pas de dire si l'association pourra poursuivre sa mission. Rendez-vous est pris donc dans quelques mois pour connaître la suite...

Quoi qu'il en soit, nous nous adressons à tous ceux qui nous connaissent pour leur dire notre attachement et pour espérer que les années futures pérenniseront notre action.

### INFOS

Pour tout renseignement sur l'association :  
06 75 58 38 83.

**RETOUR EN IMAGES** sur le repas de Printemps d'avril 2019 et la Couronne des Rois de janvier 2020.



## Pincée de vrac

### "UN CONCOURS DE CIRCONSTANCES M'A PERMIS D'OUVRIR MON ÉPICERIE."

Après avoir participé à l'opération "Familles Zéro-déchet" organisée par la Communauté de Communes du Pays d'Évian-Vallée d'Abondance en 2019, j'ai pris conscience de l'impact de notre consommation sur l'environnement et qu'il existe des solutions pour changer nos habitudes de surconsommation d'emballages plastiques (notamment). La boulangerie de notre village ayant fermé ses portes en juin 2019 après de belles années de service, j'ai voulu relancer ce commerce pour apporter à nouveau un lieu de vie dans le village. Après quelques travaux et aménagements, le 3 février 2020, l'épicerie "Une Pincée de Vrac" ouvre ses portes à Thièze.

Un concept vrac, écologique, local, bio et convivial qui propose plus 500 produits de première nécessité.

### COMMENT CELA FONCTIONNE ?

Vous venez avec vos contenants (pots, sacs, sachets ...) je m'occupe de les tarer avant de les remplir. Ensuite vous vous servez la juste quantité dont vous avez besoin. Il est possible d'emprunter ou d'acheter des contenants réutilisables sur place.

### QUELS PRODUITS SONT PROPOSÉS ?

Je propose des produits locaux dès que cela est possible, un maximum français et bio. Vous trouverez donc pâtes, riz, farines, fruits secs, céréales, légumineuses, sucres, condiments, chocolats, biscuits sucrés ou salés, huiles, épices, produits d'entretiens pour la maison et le linge, bières et vins du pays, produits d'hygiène corporels, fruits et légumes de saison (local ou bio), cafés, conserves, pains....

Je propose aussi un coin bar-salon de thé.

Les samedis nous organisons avec des partenaires des ateliers de couture, de fabrication de produits d'entretiens ou encore des rencontres autour d'un thème choisi ...

### INFOS

Vous pouvez voir l'épicerie en photos avec ses produits sur le site [www.unepinceedevrac.fr](http://www.unepinceedevrac.fr) ou sur la page Facebook "Une Pincée de Vrac".

Chaque petit geste est un geste qui compte.

*A bientôt ! Céline*



## Don du sang

C'est avec un grand plaisir que nous avons accueilli plus d'une soixantaine de dons le vendredi 2 avril 2021, nous remercions tous les donneurs de Féternes et des communes avoisinantes. Nous espérons que de plus en plus de personnes âgées de 18 à 70 ans viendront nous rejoindre car chaque don est précieux, il permet de sauver 3 vies et la vie est un cadeau que l'on veut garder. Alors venez donner votre sang dans une ambiance amicale et conviviale qui se termine toujours avec une collation. Nous en profitons pour remercier la Mairie qui nous aide chaque année à poursuivre notre collecte de sang.



### NOUVEAU À FÉTERNES

### ATELIER DE CHANTS DU MONDE



### OUVERT À TOUS À PARTIR DE 10 ANS

AVEC JULY MATER SAID,  
CHEFFE DE CHOEUR, CHANTEUSE ET PROF DE CHANT

CES ATELIERS SONT LUDIQUES ET ACCESSIBLES À TOUS MÊME SI TU N'AS JAMAIS CHANTÉ. TU PEUX VENIR JUSTE UNE FOIS PAR CURIOSITÉ - OU DE TEMPS EN TEMPS QUAND ÇA TE CHANTE - OU À TOUS LES ATELIERS.

OÙ : PRÉAU DE L'ÉCOLE

QUAND : MARDI À 18H30 - DÉBUT 8 JUIN - FIN 27 JUILLET

RECONDUCTIBLE EN SEPTEMBRE

COMBIEN : 80€ LES 8 ATELIERS OU 15 € L'ATELIER À L'UNITÉ

INFOS : 06 14 33 34 02 ET [JULYMATERSAID@GMAIL.COM](mailto:julymatersaid@gmail.com)



## Union Nationale des Combattants - Alpes Section du Plateau de Gavot



L'UNC accueille toutes les générations du monde combattant sans distinction d'opinion, de race ou de religion.

### ELLE A COMME OBJECTIFS ET BUTS

- Rassembler les hommes et les femmes qui portent, ou ont porté, l'uniforme pour la défense de la France pendant les conflits ou au titre du service national, militaires d'active, appelés du contingent, réservistes, des trois armées et de la gendarmerie, du simple soldat à l'officier général, les veuves d'anciens combattants et les veuves et orphelins de guerre,
- Maintenir et développer les liens de camaraderie entre ceux qui ont participé à la défense des valeurs de la patrie,
- Perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France ou au service de la nation et faire vivre leur mémoire,
- Transmettre l'esprit mémoriel et contribuer à la formation civique des jeunes générations,
- Défendre les intérêts moraux, sociaux et matériels de ses membres et leurs ayants droit (ascendants, descendants, conjoints, orphelins),
- Accueillir tous ceux qui portent nos valeurs,

### PRÉSENTATION DE NOTRE ASSOCIATION

L'UNC-ALPES du Plateau de Gavot est, ou peut-être, composée d'A.F.N. - Veuves - OPEX (Opérations Extérieures) - Service Militaire et Membres Associés.

Elle comprend 57 adhérentes et adhérents, répartis entre les 4 communes du Plateau de Gavot : Larringes (qui est le siège social), Champanges, Féternes et Thollon-les-Mémises.

Vu la moyenne d'âge de nos adhérents, le nombre diminue chaque année, et si nous voulons continuer à porter ce devoir de mémoire nous lançons un appel au recrutement auprès des personnes portant nos valeurs.

### VOUS POUVEZ VOUS JOINDRE À NOUS

#### \* Soit comme membre actif

- toute personne civile ou militaire engagée, appelée, ou réserviste, contribuant ou ayant contribué à la défense de la France, ou s'y étant préparée, sans avoir pour autant été engagée dans une opération militaire.
- toute personne participant ou ayant participé à la défense ou à la protection des vies et/ou des biens des personnes physiques.
- toute personne qui partage les valeurs de notre association et qui, en raison de ses attaches familiales ou de ses compétences, souhaite contribuer à la réalisation des buts exposés.

#### \* Soit comme membre sympathisant

- toute personne souhaitant participer aux buts de l'association et qui ne pourrait être membre actif.

#### \* Soit comme membre bienfaiteur

- toute personne qui manifeste son appui moral ou matériel à l'association.

### CONTACT

Pour tout contact, merci de vous adresser à :  
Mme Marie-Antoinette Déchaux  
Tél. 04 50 73 49 78 ou par mail : madechauxb@yahoo.fr

### MEMBRES DU BUREAU

- Président : M. Claude Fourneyron  
650, route de la Grangette - 74500 LARRINGES.
- Vice-Présidents :
  - M. Bernard Bochaton  
1, route de St Thomas - 74500 LARRINGES.
  - M. Alexis Ruffier  
68, route d'Evian - 74500 CHAMPANGES.
  - M. Raymond Wiencek  
Lajoux - 74500 THOLLON-LES-MÉMISES.
  - M. Henri Béchet  
242, route de Véringes - 74500 FÉTERNES.
- Trésorier : M. Guy Duffour  
210, chemin des Granges - 74500 CHAMPANGES.
- Secrétaire : Mme Marie-Antoinette Déchaux  
142, route de la Monnaie - 74500 FÉTERNES.

En 2020, malgré la pandémie, nous avons participé aux manifestations et commémorations patriotiques suivantes :

- 23 février : Fusillade du 26 février au Lycée Hôtelier de Thonon ;
- 26 avril : Souvenir des Déportés ;
- 8 mai : Commémoration de la Victoire de 1945 ;
- 8 juin : Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France en Indochine ;
- 25 septembre : Journée Nationale d'Hommage aux Harkis ;
- 11 novembre : Armistice de 1918 ;
- 5 décembre : Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie.

Nous avons pu organiser notre Assemblée Générale, juste avant le confinement.

Malheureusement toutes nos activités prévues de l'année écoulée ont dû être annulées.

Pour 2021, vu la situation sanitaire, rien n'a été programmé.



## Recette de la sauce coffe (en patois)

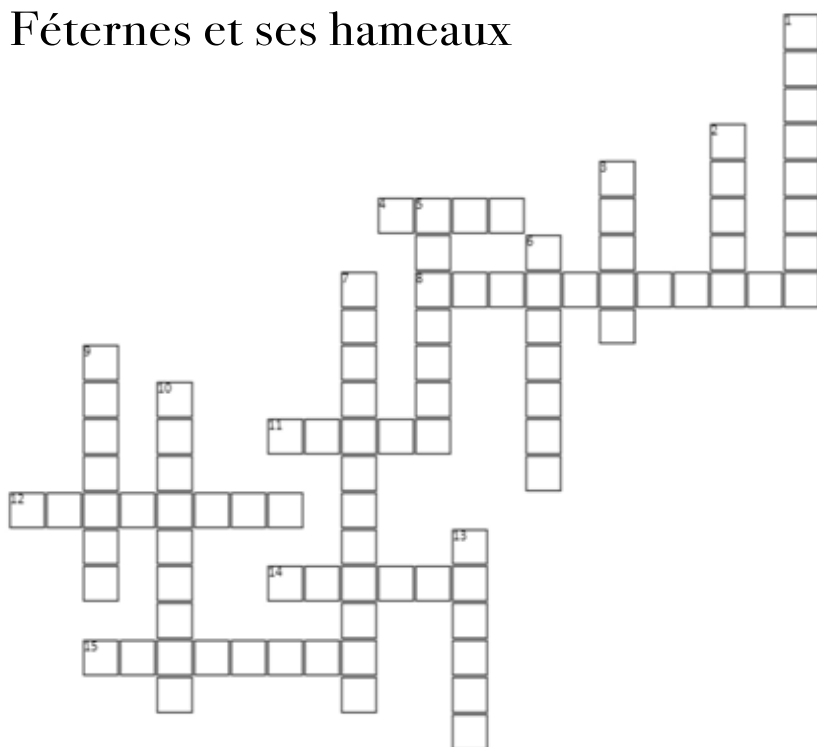
Por 4 pèrsona  
400 g échine d'cayon  
400 g fillet d'cayon  
0,5l d'vin rojhe  
1 bol d'sang  
1 bol d'crama  
na pincia d'4 épis  
on bocon d'marjolaine  
dou egnon  
dawe 2 culye à spa d'farna  
d'la sa, pévre

far ruti la vianda in morsé  
paéfa d'far'na et far ruti  
méclla lou zegnon copo fin  
salo è pevro, lé epis, marjolaine  
m'ta l'vin  
laschi couère a p'tiou fua 1h45  
méclla l'sang avouè la crama è m'ta dian la préparashon  
è laschi couère adè d'mi d'heur  
sarvi avouè na bouna polente  
s'voz'in min d'sang pindre on budè douta la pé è bin  
l'méella avoué la crama  
vèka bon apéti



Vous trouverez la recette en français sur le site internet de la mairie : <http://www.feternes.fr/>

## Féternes et ses hameaux



### HORIZONTAL

- 4 On peut s'y rendre à pied en diligence
- 8 L'avion n'est pas tombé très loin
- 11 Victor Martin y a résidé
- 12 Un four à pain y est présent
- 14 N'oubliez pas votre monnaie !
- 15 Depuis la Tour, la vue y est imprenable

### VERTICAL

- 1 Un four à pain y est présent
- 2 Croisement des vallées
- 3 Coupé en deux par l'axe principal
- 5 Abrite les dernières vignes de Féternes
- 6 Colonie et boulangerie le composait
- 7 Château, chapelle et tilleul
- 9 Entrée des Traverses
- 10 A la croisée des chemins
- 13 Le maravant y était utile



## DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE - DÉCHETTERIE DE VINZIER

Les consignes d'ordre sanitaire sont les suivantes :

- Pas d'aide au déchargement
- Pas de prêts d'outils
- Port du masque recommandé et respect des règles de distanciation

Lieu : Vers les Granges - Tél. 04 50 73 58 00

Horaires d'été du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre

Horaires d'hiver du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril.

Les déchetteries de la CCPEVA sont fermées les jours fériés.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Horaires d'Été	8 h 30 - 12 h 13 h 30 - 18 h	8 h 30 - 12 h 13 h 30 - 18 h	8 h 30 - 12 h 13 h 30 - 18 h	8 h 30 - 12 h 13 h 30 - 18 h	8 h 30 - 12 h 13 h 30 - 18 h	8 h 30 - 12 h 13 h 30 - 18 h	
Horaires d'Hiver	10 h - 12 h 13 h 30 - 17 h	10 h - 12 h 13 h 30 - 17 h	10 h - 12 h 13 h 30 - 17 h		10 h - 12 h 13 h 30 - 17 h	10 h - 12 h 13 h 30 - 17 h	

### COLLECTE DES DÉCHETS

Pour plus d'informations sur la collecte des déchets, consultez le site la CCPEVA.

<https://www.cc-peva.fr>



### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lieu: située dans la Mairie.

Nous vous remercions par avance de respecter les gestes barrières, le balisage et les consignes sur place. N'hésitez pas à vous munir de votre propre stylo si besoin. Le port du masque est obligatoire.

Tél. 04 50 72 56 81

Horaires d'ouverture :

Lundi : FERMÉ

Mardi : 14 h 00 - 17 h 00

Mercredi : 14 h 00 - 17 h 00

Jeudi : 14 h 00 - 17 h 00

Vendredi : 8 h 30 - 11 h 30

Samedi : 8 h 30 - 11 h 30

## MAIRIE

### ADRESSE DE LA MAIRIE DE FÉTERNES

1, place du 20 Février 1944

74500 Féternes

Téléphone 04 50 73 41 79

E-mail : [accueil@feternes.fr](mailto:accueil@feternes.fr)

Site Web : <http://www.feternes.fr>

### HORAIRES DE LA MAIRIE DE FÉTERNES

La mairie de Féternes est ouverte :

Mardi, mercredi et jeudi de 13 h 30 à 17 h 00

Vendredi et samedi de 8 h 30 à 11 h 30



### BIBLIOTHÈQUES DU GAVOT

LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES A VOTRE SERVICE



Le réseau des Bibliothèques du Gavot est à votre disposition pour la consultation gratuite de livres, albums, BD et autres.

Ces espaces de détente, de travail et de convivialité vous attendent dans les 5 bibliothèques du Pays de Gavot à Bernex, Champanges, Larringes, Saint-Paul en Chablais et Thollon-les-Mémises.

Bénévoles et agents de bibliothèques vous accueillent chaleureusement dans ces espaces culturels ouverts à tous.

Lien vers le site des Bibliothèques du Gavot :

<https://bibligavot.opac-x.com/accueil>

Un tarif unique vous donne accès à tout le réseau.

### 1 CARTE DE LECTEUR = 1 ACCÈS AUX 5 BIBLIOTHÈQUES

Tarifs d'inscription :

- moins de 18 ans / plus de 70 ans : GRATUIT

- adulte (1 carte d'1 an) : 10 €

- couple (2 cartes d'1 an) : 17 €

- vacanciers, saisonniers : 5 € pour un abonnement courte durée